

Commune d'Aubignas
Compte-rendu du Conseil Municipal du 13 octobre 2023

Présents :

Serge VILLARD, Nadège BODY, Pascal BOSQUET, Frédéric CHALANCON, Martine CHARLEMAGNE, Sylvie DIMEGLIO, Myriam FIALON, Frédéric SOUTRENON, Jean-Michel UCCHEDDU

Absent :

Lilian BREYSSE, qui donne procuration à Frédéric CHALANCON

Ordre du jour

1. Validation du compte-rendu du conseil Municipal du 1er septembre 2023
2. Délibération des tarifs eau et assainissement 2024
3. Délibération versement subvention école
4. Délibération rémunération agent recenseur 2024
5. Étude de devis : nettoyage des périmètres extérieurs des deux sources de la commune
6. Questions d'actualités :
 - Diagnostic éboulement rocheux
 - Compte-rendu de l'entretien avec le sénateur
 - Compte-rendu de la rencontre avec les notaires pour la vente de la parcelle C800
 - Plantation d'arbres au parc multisport
7. Questions diverses

1. Validation du compte-rendu du conseil Municipal du 1er septembre 2023

Validation sous réserve des corrections.

2. Délibération des tarifs Eau et Assainissement 2024

Une augmentation de 4% est proposée sur le tarif du m³ de la consommation domestique de l'eau et de l'assainissement pour 2024.

Le tarif de l'eau passe de 0.72€ le m³ à 0.75€. Le tarif de l'assainissement collectif passe quant à lui de 0.94€ le m³ à 0.98€.

Délibération votée à 9 POUR et 1 abstention.

3. Délibération pour le versement subvention école

Une sortie organisée par l'école nécessite un financement à titre exceptionnel de la part de la commune à hauteur de 204.50€. Le conseil accorde l'attribution de cette subvention.

Délibération votée à l'unanimité.

4. Délibération rémunération agent recenseur 2024

Le recensement de la population sera obligatoire en début d'année 2024. Un agent recenseur, habitant de la commune, a été recruté. La rémunération de cette personne est fixée sur une base de 100 heures de travail au cours du SMIC en vigueur et le versement des indemnités kilométriques correspondant aux déplacements effectués avec le véhicule personnel du recenseur.

Délibération validée à l'unanimité.

5. Étude de devis : nettoyage des périmètres extérieurs des deux sources de la commune

Les 2 sources d'Aubignas requièrent un nettoyage des périmètres extérieurs. La source du Reviscou n'est pas facile d'accès et certains matériels doivent être montés à la main. La source de La Fare a elle aussi un accès difficile. Ce nettoyage nécessite un travail important.

Un devis a été établi par l'entreprise Di'VERT Entretien et s'élève à 7 400€. Cette somme est importante. Un 2^e devis doit être établi pour comparer.

La décision, en attente d'un 2^edevis, est reportée au prochain conseil.

6. Questions d'actualités

- CLECT

La compétence pour la gestion de l'école de musique est devenue intercommunale. Ce transfert de compétences a permis une augmentation des effectifs, plus de jeunes se sont inscrits sur les 4 sites (BSA, Viviers, Le Teil et Cruas) pour l'année 2023/2024.

Notre attribution de compensation qui était de 69 094.35€ en 2023 passe à 69 108.25€.

En 2022, nous étions aux alentours de 72 000€.

Le Conseil Municipal approuve le rapport d'évaluation 2023 de la CLECT ci-annexé et prend acte que le calcul des attributions de compensation découlera de ce rapport.

Délibération votée à l'unanimité.

- Diagnostic éboulement rocheux

Suite à un éboulement rocheux, les risques d'effondrement de terrains devaient être étudiés. Un diagnostic a donc été fait par un géotechnicien qui a pu faire des relevés précis. Il va faire un bilan des risques et en déduire les préconisations.

L'étude sera faite par M Vincent BATTLE de la société ECR environnement.

La commune est en attente du rapport.

- Compte-rendu de l'entretien avec le sénateur Mathieu DARNAUD

Le 28 septembre, la commune d'Aubignas a accueilli le sénateur Mathieu DARNAUD à propos de la problématique de l'eau. Les maires des communes avoisinantes étaient également invités. Cela a permis de discuter des difficultés de chaque commune et des nouvelles directives.

La loi NOTRE (Nouvelle Organisation des Territoires de la République) a révolutionné l'organisation des territoires. Le transfert des compétences qui en découle pour la gestion de l'eau et de l'assainissement a été repoussé à 2026.

La commune d'Aubignas et plusieurs autres communes sont autonomes en ce qui concerne la gestion de l'eau et souhaitent le rester. Cependant, certains travaux, rénovations ou aménagements peuvent être nécessaires et s'avérer coûteux et les communes ressentent la pression pour transférer les compétences de gestion vers des organismes, ce qui augmenterait les tarifs.

Un dossier a été déposé à la DETR en 2023 mais la commune est toujours en attente de réponse. Toute nouvelle demande de subvention DETR pour 2024 doit être déposée au 30 novembre 2023.

- Compte-rendu de la rencontre avec les notaires pour la vente de la parcelle C800

Monsieur le Maire avait rendez-vous avec le notaire le 04 octobre 2023 mais l'acheteur n'a pas pu être présent. Pour rappel, le prix de vente de la parcelle C800 a été fixé à 7 500€.

La vente devrait avoir lieu le 08 novembre.

- RN102, tourne à gauche

Monsieur le maire s'est rendu au congrès des maires où il a pu rencontrer Mme la secrétaire de la sous-préfète de notre circonscription. Il a pu exprimer l'inquiétude du conseil et des habitants de la commune concernant l'insertion sur la N102 et a insisté sur l'urgence d'aménager un tourne à gauche avant l'ouverture de la déviation.

Une proposition a été faite pour convoquer un comité de pilotage, ce qui permettrait de relancer la demande et d'aboutir à un aménagement avant l'ouverture de la déviation (2025).

- Repas des aînés – samedi 16 décembre et colis

• Traiteur

Le président des chasseurs a proposé que l'association des chasseurs d'Aubignas fournisse la viande (sanglier ou chevreuil) pour le repas des aînés. Le produit de la chasse serait contrôlé par un service vétérinaire et cuisiné par le traiteur Aurélien VALLA (Alba-La-Romaine).

Proposition acceptée avec 8 POUR et 2 abstentions.

• Âge

Les habitants d'Aubignas sont invités à partir de 62 ans.

• Colis

Le Caveau des vigneron propose la distribution des colis dans un emballage en carton.

Les colis concernent les habitants d'Aubignas à partir de 70 ans.

- Rapport d'activités de la Communauté de communes

Le président de la Communauté de communes sera invité pour commenter le rapport d'activités et parler des sujets d'actualité.

- Fibre

La réception des travaux devrait avoir lieu très prochainement et l'ouverture au public devrait avoir lieu en janvier.

- Plantation d'arbres au parc multisport

Une commande de 5 mûriers platanes et 1 olivier a été faite. Les mûriers seront plantés durant l'hiver. L'investissement s'élève aux environs de 1000€. D'autres arbres seront trouvés dans la nature et 2 amandiers ont été sauvés le long du parcours de santé.

7. Questions diverses

- Panneau d'affichage de Pignatelle : remettre une planche pour punaiser.

- Parc multisports

La structure n'est pas reliée à la terre et les usagers de la structure ont ressenti des décharges électriques. L'organisme de conception doit être contacté.

- École

Une réunion de rentrée a été organisée entre les différents acteurs de l'école qui constituent l'équipe éducative: les enseignants, les employés communaux et les adjoints. Cela a permis de faire le point sur la rentrée scolaire et d'être à l'écoute des ressentis.

Date du prochain conseil : jeudi 30 novembre à 20h30

Fin de séance à 23h40
La secrétaire de séance.